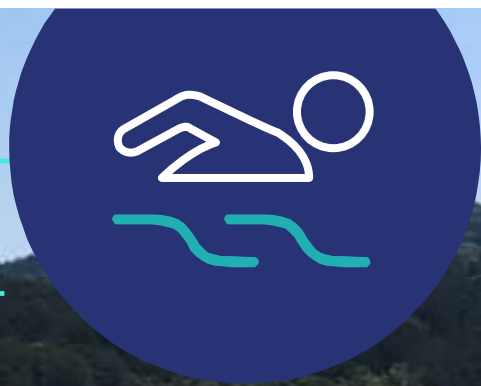
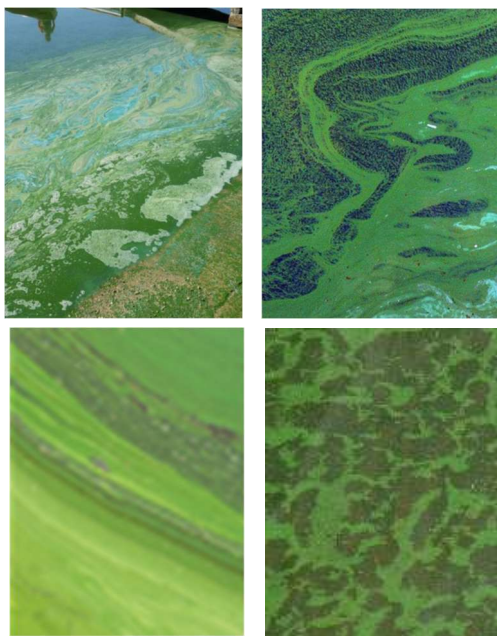




CYANOBACTERIES EN PLAN D'EAU : *Précautions à prendre*

Les cyanobactéries sont des bactéries ressemblant à des algues microscopiques.



Aspect possible d'une efflorescence de cyanobactéries

Elles peuvent parfois se développer dans les plans d'eau. Ce phénomène n'est pas alarmant mais il peut présenter un danger pour la santé humaine et animale.

Les cyanobactéries sont nommées cyanophycées, de cyan (bleu) et phycées (algues), car elles possèdent un pigment bleu. On les appelle également les « algues bleues ». Elles peuvent produire des cyanotoxines présentant un risque sanitaire pour la santé humaine et animale.

Pour éviter les risques, il est important de connaître les précautions de bon sens à mettre en œuvre, simples et dont chacun a la responsabilité.

Reconnaître les symptômes d'une intoxication permet également d'adapter votre comportement.

QUELLE GESTION DU RISQUE VIS-À-VIS DES CYANOBACTÉRIES ?

Une surveillance journalière de la présence d'écumes ou de mousse caractéristique est effectuée par le responsable de la baignade.

Les cyanobactéries en plan d'eau (planctoniques) sont recherchées sur les sites de baignades pour lesquels il a été mis en évidence, dans le profil de baignade, une possibilité de développement de ces micro-algues ou lors de la présence d'écumes ou de mousse.

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE VIS-À-VIS DES CYANOBACTÉRIES ?

Attention aux enfants !



- Ne pas se baigner en dehors des sites autorisés et surveillés.
 - Éviter d'ingérer de l'eau.
 - Ne pas jouer avec des bâtons ou galets ayant été immergés ou avec des dépôts d'algues, ne pas les porter à la bouche.
- Prendre une douche après la baignade.
→ Ne pas pratiquer d'activités nautiques dans des zones où des amas d'algues sont accumulés.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AUX TOXINES DE CYANOBACTÉRIES ?

Les cyanotoxines présentes dans les plans d'eau peuvent affecter le système nerveux en cas d'absorption.

- Si les symptômes suivants apparaissent suite à une baignade : irritation de la peau ou des yeux, boutons, tremblements, fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements...

Consulter rapidement un médecin



Attention aux animaux domestiques ! *Risque de mortalité canine*

- Tenir les chiens en laisse.
→ Ne pas les laisser accéder au plan d'eau.

- Si un chien présente les symptômes suivants après avoir accédé à la rivière ou joué avec des bâtons ou des galets : tremblements, perte d'équilibre, nausées, yeux globuleux, bave...

Consulter sans délai un vétérinaire, en ayant récupéré si possible les éventuelles vomissures.

La présence des cyanobactéries n'entre pas dans les critères de classement de la qualité des eaux de baignade.

Pour en savoir +

Délégation départementale de l'ARS du Tarn et Garonne
ars-oc-dd82-pgas@ars.sante.fr
tel 05 63 21 18 93 ou 05 63 21 18 88